

## Programme de travaux 1998 dans les bâtiments du domaine des transports urbains - Adoption du programme

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : En accord avec les différents responsables des services et des commissions, il est envisagé de réaliser un programme de travaux pour l'année 1998 dans les bâtiments communaux.

Celui-ci prend en compte en priorité les aspects liés à la sécurité des personnes, à la conservation du patrimoine et aux engagements nécessaires à l'amélioration des conditions de travail à l'intérieur des bâtiments.

Ce programme a reçu un avis favorable de la Commission Patrimoine lors de sa réunion du 19 février 1998.

**Crédits 90.81.2313.94018 :** 1 150 000 F

CTB

- réfection couverture bâtiment ateliers	950 000 F
- mise en place d'une cuve de Carburant supplémentaire	200 000 F

---

**Total général domaine Transports collectifs** 1 150 000 F

Le Conseil Municipal est appelé à :

- approuver le programme ci-avant proposé,
- autoriser M. le Maire à lancer l'(ou les) appel(s) d'offres et à signer le (ou les) marché(s) à intervenir ainsi que le (ou les) ordre(s) de service ou avenant(s) permettant l'exécution des travaux y compris les travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

*Récépissé préfectoral du 16 avril 1998.*